

Règlement du jeu concours de l'enquête sur les clientèles touristiques de la région Centre Val de Loire

1. Objet du jeu-concours

Le Comité Régional du Tourisme de la région Centre-Val de Loire organise, du 1^{er} avril au 15 novembre 2010, un jeu-concours à destination des clientèles touristiques de la région. L'objectif est de les inciter à remplir le questionnaire d'enquête déposé dans les sites de la région, afin de connaître leurs comportements et profils touristiques.

2. Modalités de participation

Il est ouvert à toute personne majeure résidant en France ou à l'étranger (à l'exception du personnel du Comité Régional du Tourisme et de ses partenaires CDT, Observatoires départementaux ou prestataires touristiques), qui aura répondu à l'enquête, à raison d'un questionnaire par foyer.

Ne peuvent participer au tirage au sort que les personnes ayant répondu au questionnaire dans son intégralité.

Tout formulaire de participation incomplet ou incorrect, ne serait pas pris en compte dans les tirages au sort. Ces tirages au sort sont gratuits et sans obligation d'achat.

3. Dotations

Cent lots sont mis en jeu :

- Lot n°1 : un séjour de découverte de 7 jours / 6 nuits en région Centre-Val de Loire pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants de moins de 18 ans), comprenant 6 nuits avec petits déjeuners en chambres d'hôtes 3 épis Gîtes de France, 2 dîners en restaurants gastronomiques, 4 dîners en tables d'hôtes, les entrées dans les sites de visites (musées, châteaux, jardins...). Valeur indicative 1.580€.
- Lot n°2 : un week-end au château soit 2 jours et 1 nuit pour 2 personnes en demi pension dans un château 4 étoiles comprenant 1 nuit en chambre tradition dans les dépendances du château, 2 petits déjeuner buffet, 2 dîners gourmands et 2 green fee 18 trous. Valeur indicative 396€.
- Lot n°3 : un week-end de 2 jours / 1 nuit pour 2 personnes au Grand Monarque, hôtel 3 étoiles, comprenant le dîner au restaurant "Georges", étoilé Michelin, la visite de la cave avec le sommelier, choix des bouteilles, dégustation et apéritif à la cave, la nuit en chambre luxe, les petits déjeuners. Valeur indicative 380€.
- Lot n°4 : un week-end "Nuit insolite en famille" pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants de moins de 17 ans) comprenant 1 nuit en cabane dans les arbres, aux Alicourts Resort, 1 panier petit-déjeuner pour 4 personnes déposé au pied de la cabane, 1 découverte spa à l'espace Senso Balnéo pour les adultes, des activités encadrées par les animateurs pour les enfants, 1 soirée au Domaine, 4 entrées pour la journée au Zooparc de Beauval. Valeur indicative 300€.
- Lot n°5 : un week-end "Du Terroir à la Gastronomie en Touraine Côté Sud" de 2 jours/1 nuit en chambre d'hôtes Gîtes de France 3 épis pour deux personnes, comprenant 1 visite d'un élevage de volailles, dégustation de foie gras et produit en cadeau, 1 repas dans un restaurant gastronomique, 1 nuit avec petit déjeuner en chambre d'hôtes à la ferme, 1 découverte de la fabrication du Sainte-Maure de Touraine, dégustation et produit en cadeau, 1 repas dans une ferme auberge après visite de l'élevage de cochons. Valeur indicative 210€.
- Lot n°6 : un week-end pour 4 personnes dans un gîte rural du Berry. Valeur indicative 150€.
- Lot n°7 : un week-end "Nuits Lumières de Bourges" de 2 jours et 1 nuit pour 2 personnes en chambre d'hôtes 3 épis Gîtes de France avec petit déjeuner, un repas gastronomique, une entrée gratuite pour la cathédrale et pour le Palais Jacques Coeur. Valeur indicative 146€.
- Lot n°8 au n°13 : 6 lots de 6 bouteilles de vins de la région Centre Val de Loire. Valeur indicative 50€ par lot.
- Lot n°14 et 15 : 2 pochettes "Pass des 3 châteaux autour d'Amboise" (billets d'entrées dans des châteaux). Valeur indicative 30€ la pochette.
- Lot n° 16 à 32 : 17 livres sur des terroirs de la région.
- Lot n° 33 à 100 : DVD et guides touristiques sur les départements, sacs et objets publicitaires des départements.

Les lots n°1 à 7 (séjour vacances et week-ends) ne comprennent pas les déplacements du lieu de résidence du gagnant jusqu'au lieu de séjour, ni les déplacements effectués au cours du séjour/week-end. Les périodes de validités seront précisées lors de l'attribution des lots et pourront être limitées à des périodes hors saison, mais toujours dans le courant de l'année 2011. Sauf mention contraire, les boissons ne sont pas comprises dans les repas.

4. Tirage au sort

Le tirage au sort se fera parmi les questionnaires d'enquête dûment remplis et retournés au CRT Centre-Val de Loire au plus tard le 15 novembre 2010.

Le tirage au sort sera effectué au plus tard le 15 décembre 2010 dans les locaux du CRT Centre, 37 avenue de Paris, 45 000 ORLEANS.

Les lots de vins et d'objets seront expédiés par le CRT, dans un délai de 6 semaines maximum suivant la date du tirage au sort.

Les gagnants ne peuvent en aucun cas demander le remplacement de leur lot par le versement d'une somme d'argent. Le Comité Régional du Tourisme du Centre ne remettra pas les dotations en jeu en cas d'absence de gagnant ou de refus d'une dotation par un gagnant.

5. Information des gagnants

Seuls les gagnants seront informés, par email ou par courrier des résultats de leur participation au jeu-concours. Le Comité Régional du Tourisme du Centre précisera les modalités d'attribution de leur dotation.

6. Utilisation des informations

Les informations qui sont demandées dans les questionnaires sont nécessaires au jeu et à l'enquête. Les réponses aux questionnaires seront saisies à des fins de statistiques uniquement, indépendamment des coordonnées. Les coordonnées des répondants ne serviront que pour le jeu concours, à l'exception des adresses mails qui pourront être utilisées par le Comité Régional du Tourisme à des fins promotionnelles (newsletters). Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant auprès du Comité Régional du Tourisme Centre – 37 avenue de Paris – 45000 ORLEANS – www.visaloire.com

7. Règlement

Le fait de participer à ce jeu-concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et la renonciation à toute réclamation. Toutes questions d'application ou d'interprétation du présent règlement ou toutes questions imprévues qui viendraient à se poser seront traitées souverainement par le Comité Régional du Tourisme du Centre.

8. Dépôt

Le présent règlement a été déposé auprès de Maître Monique Paré Le Dantec, Huissier de Justice, 22 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS. Il est disponible sur simple demande (remboursement sur demande expresse au tarif lent en vigueur) au Comité Régional du Tourisme du Centre : Tél. : 02.38.79.95.00 - Fax : 02.38.79.95.10 . Mail : crtcentre@visaloire.com ou téléchargeable sur le site internet www.visaloire.com, rubrique "Espace professionnel".

Pour contacter le Comité Régional du Tourisme du Centre : Tél. : 02.38.79.95.00 - Fax : 02.38.79.95.10 . mail : crtcentre@visaloire.com en précisant "Jeu concours – enquête clientèles touristiques 2010".